

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. V, No 10

Montréal, Novembre 1899.

50 cts par an.

CROQUIS CHAMPÊTRE

C'était la fenaison. C'était une féerie !
Sous la tiède buée et les fleurs, la prairie
Semblait un large autel où brûlent les encens.
De toute part montaient de suaves accents.
Le robuste faucheur, portant sur son épaule
La faux d'acier luisant et la fourche de saule,
Dès l'aube était sorti de son humble maison.
La lumière pleuvait . . . C'était la fenaison !

Comme des vagues d'or sur le bord d'une grève
S'alignaient les ondains encor moites de sève,
Et les prés ressemblaient à notre fleuve vert
Quand, sous les vents de l'est, son flot s'est entr'ouvert.
On avait entendu les stridentes cigales ;
La faux avait sonné dans les herbes égales ;
Mainte aile avait frémi. Dans l'agreste décor
Des voix avaient chanté comme des vagues d'or . . .

Le soir était venu. Les pesantes voitures
Traversant les fossés, effleurant les clôtures,
Se rendaient à la grange avec le nouveau foin.
Le conducteur criait ; on l'entendait de loin.
Un arôme enivrant montait sur son passage.
Les fillettes rentraient. Chacune à son corsage
Avait mis une fleur dérobée au pré nu.
Une étoile brilla, le soir était venu.

PAMPHILE LEMAY.

Pour les Patriotes

Tout en restant loyaux à l'Angleterre, notre seconde mère-patrie, nous ne devons pas oublier que nous avons une mission à remplir. Il n'est certainement pas entré dans les vues de la Providence de nous conduire ici, afin de nous fondre avec la race anglosaxonne. Notre devoir est donc tracé : il doit exister une France en Amérique ! Nos pères en ont jeté les bases et nous, leurs descendants, nous devons continuer l'œuvre. La tâche est immense, mais reculons-nous devant elle ? Non, car nous serions indignes de notre origine, si nous agissions ainsi.

La Louisiane vient d'abandonner la langue française. Le dernier lien qui la rattachait officiellement à notre race vient de se briser. Désormais, les Louisianais seront des Américains dans l'acception que les fanatiques donnent à ce mot, aux Etats-Unis.

Ceux qui tiennent à la propagation et à la conservation de la langue française, dans le Nouveau-Monde, ont donc, maintenant, les yeux fixés sur la province de Québec, seul point dans l'Amérique du Nord, où cette langue a conservé de puissantes racines.

C'est notre dernier rempart, c'est notre dernière place forte.

Pour nos frères émigrés aux Etats-Unis, pour nos frères répandus dans les autres provinces du Dominion, la province de Québec représente la mère-patrie : c'est le berceau de la race française. Donc, c'est ici que doivent naître les grands mouvements tendant à l'établissement durable et permanent du peuple français américain ; c'est d'ici que doit partir le mot d'ordre qui donnera le branle aux grandes et généreuses idées.

Nous ne devons pas faillir à la tâche qui nous incombe, nous devons chercher les moyens les plus propres à assurer notre existence, et parmi ces moyens il n'en est pas de meilleur que celui de se grouper dans une association où l'intérêt pécuniaire marche de pair avec l'intérêt patriotique ; c'est-à-dire une association qui nous permette de travailler à la conservation de notre langue, de nos lois, de notre foi, tout en garantissant à nos familles le bien-être matériel qui les fera subsister sans recourir à nos ennemis.

C'est là le but de la fondation de l'Alliance Nationale, et nous croyons qu'aucune autre

société n'a réalisé plus pleinement la mission pour laquelle ses fondateurs l'avaient créée.

Sous ce rapport, (et sans vouloir parler de sa position financière qui est sans égale) elle a des droits incontestables à l'attention des Canadiens-français qui désirent entrer dans la grande famille mutualiste, et nous serions heureux de voir nos compatriotes le reconnaître d'une façon pratique en s'enrôlant dans ses rangs.

La Mutualité Canadienne-Française aux Etats-Unis

Nous extrayons de l'"Evening Dispatch" de Cohoes, l'article suivant qui démontre, une fois de plus, le grand bien opéré par nos Sociétés de bienfaisance canadiennes-françaises parmi nos compatriotes des Etats-Unis.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

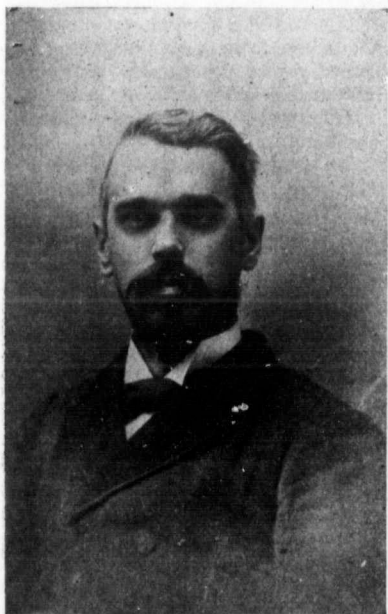
La Société Saint-Jean-Baptiste, la principale société canadienne-française de l'Etat de New-York, a été établie en 1868, ce qui lui donne 31 ans d'existence. M. C. M. Nadeau, secrétaire-archiviste de la société, a soumis à l'assemblée d'hier soir un rapport qui ne peut manquer d'intéresser tous les membres et les amis de la société. Ce rapport montre que durant ses 31 ans d'existence, la société a payé en bénéfices de maladie \$18,928, et pour frais funéraires de ses membres défunts \$5,999. La Société dans le temps du grand incendie de Chicago, envoya à ceux que ce désastre laissait sans gîte, la jolie somme de \$100.00 ; les victimes de la grande inondation de Mill River à North Hampton, Mass, en 1874, reçurent aussi la somme de \$100.00 ; quand le "Citizen's Relief Committee" fut formé en cette ville, ce comité reçut également \$100.00 ; et l'an dernier, une autre somme de \$100.00 fut encore souscrite pour l'hôpital de Cohoes. La société a en outre distribué depuis sa fondation une somme de \$500.00 pour diverses autres bonnes œuvres. Peu de sociétés du même genre peuvent se glorifier d'autant de bien accompli, et les membres de la Saint-Jean-Baptiste ont raison d'être fiers de ces heureux résultats. La société est maintenant dans une situation très prospère, et c'est le désir des officiers actuels d'augmenter son effectif de membres à 1000, afin d'en faire une des principales sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis.

Les anciens membres du Bureau Exécutif

M. F. G. CRÉPEAU

Ancien Directeur de l'Alliance Nationale

Monsieur François-Georges Crépeau est né le 25 mai 1865, à Saint-Henri de Mascouche. Il a fait ses études classiques au collège de L'Assomption et sa philosophie au Séminaire de Montréal. Au cours de l'année 1887 il s'inscrivait à l'Université Laval de Montréal comme étudiant en loi et, aux examens de 1890, il était admis à la pratique du notariat.



M. F. G. CRÉPEAU.

En mai 1895, notre revue annonçait que M. N. E. Hamilton s'étant "cru obligé de donner sa démission comme membre du Bureau Exécutif," ce dernier avait choisi pour lui succéder, M. F. G. Crépeau, membre du Conseil Général et délégué du Cercle St-Pierre, No 8. Et notre revue appréciait cette nomination dans les termes élogieux suivants :

"Le Bureau Exécutif, par cette nomination, a prouvé une fois de plus qu'il sait apprécier le mérite des hommes de dévouement qui travaillent au succès de leurs cercles et

au progrès de l'association. Monsieur Crépeau, comme membre fondateur du Cercle St-Pierre et en sa qualité de Sb. P. G. auprès de ce cercle, a puissamment contribué à son développement et à en faire l'un des cercles les mieux administrés de l'association. Il a été l'un des premiers apôtres de l'Alliance Nationale dans la partie Est de Montréal, et nous sommes assurés que, grâce à son dévouement, à son habileté et à son honorabilité, les cercles de cette partie de la ville — et le cercle St-Pierre en particulier — trouveront en lui un représentant digne des intérêts qui sont confiés à ses soins."

M. Crépeau fit partie du Bureau Exécutif jusqu'à la convention du mois d'août 1898. Comme membre du Cercle St-Pierre, M. Crépeau a droit à la reconnaissance de tous les sociétaires pour les services qu'il a rendu à ses confrères, pour la part considérable qu'il a prise dans ses succès, pour le zèle et l'enthousiasme qu'il a su inspirer à tous pour notre société. Il a organisé, dans ce groupe, un chœur de chant qui a prêté son concours à plusieurs soirées données dans la partie Est, avec un résultat qui a dépassé les espérances de son fondateur, enfin, nous pouvons ajouter qu'il a contribué largement à placer le cercle St Pierre au rang éminent qu'il occupe par le nombre de ses membres et par sa prospérité.

Comme mutualiste, M. Crépeau est encore membre de l'Union St-Pierre, des Artisans Canadiens-Français, dont il est un des directeurs-généraux, et autres sociétés, et il nous fait plaisir d'ajouter qu'il a mis partout autant de dévouement que dans la nôtre.

Montre Servant de Boussole

On peut se servir d'une montre comme boussole n'importe quel jour de soleil, entre 8 hrs, a.m. et 4 hrs, p.m., en dirigeant la petite aiguille vers le soleil, alors le sud se trouve exactement entre l'heure sur la montre et les chiffres XII. Exemple : à 4 hrs, p.m., en dirigeant la petite aiguille au soleil, le sud se trouve exactement aux chiffres 11 ; à 8 hrs, a.m., la petite aiguille étant dirigée au soleil, le chiffre X marquera le sud. La plus grande erreur dans la latitude 38° est à peu près à 8 hrs, a.m. de 15 trop à l'est, et à 4 hrs, p.m. : de 15 trop à l'ouest. Calculez en conséquence.



M. J. M. FOURNIER,
du Cercle Jeanne d'Arc, No 53,
VAINQUEUR DU CONCOURS DE 1896.
Une médaille d'or.

Pages Canadiennes

LA MANIÈRE D'ÊTRE HEUREUX

Je suis d'opinion que, de nos jours, on entend la vie tout de travers. Comparez notre existence fiévreuse et vide, raffinée et misérable avec celle de nos pères toute de calme et de simplicité. Où est le bonheur ?

Avec les mêmes ressources qu'aujourd'hui on était autrefois plus riche ; avec un plus grand nombre d'enfants on jouissait d'une douce tranquillité. Chacun en général semblait satisfait de son sort, et la lutte pour la vie n'avait pas ce caractère d'âpreté qu'elle a aujourd'hui.

C'est que dans toutes les classes de la société on vivait plus simplement, sans s'évertuer à sortir de sa sphère pour égaler de plus privilégiés que soi.

Cette ambition morbide, cette crainte de se voir dépasser font de l'existence une torture et détruisent toute paix domestique.

Non, voyez-vous ; il faudrait revenir à cette simplicité de mœurs de nos pères. Il faudrait avoir le courage d'extirper de ses habitudes tous les soins superflus dont on se plaît de plus en plus à les encombrer. Que se passe-t-il depuis vingt ans ?

A mesure que la difficulté du service s'aggrave, que la pénurie des bons domestiques augmente, les détails de la tenue de maison se compliquent. De notre temps, où la classe qui sert devient de moins en moins dévouée et laborieuse, on exige d'elle des aptitudes générales, un service plus délicat et plus difficile.

Quelle est la petite bourgeoise qui n'ambitionne pas d'avoir son salon rempli de bibelots, des tentures dans toutes les portes de sa maison, et les murs de sa chambre recouverts de mille objets dont l'époussetage, les jours où l'on nettoie, est un exercice requérant habileté, patience et longueur de temps.

Quand on a le moyen de garder plusieurs domestiques qui se divisent la besogne, c'est très bien ; mais si l'on ne paye qu'une servante, il faut simplifier davantage.

Simplifier, vous dis-je, tout est là. Vous le pouvez sans compromettre en quoi que ce soit votre confort ni le décorum de votre maison.

Je suis de celles qui tiennent absolument à cette étiquette de la famille qui est d'une influence si salutaire sur les manières des enfants et leur conduite. C'est pourquoi je lui sacrifierais les mille particularités inutiles dont on embarrasse le plus souvent l'unique servante qu'on peut garder afin d'assurer un service plus parfait et plus régulier : le ménage qui s'accomplit en une heure dans une maison simplement garnie dure quelquefois la matinée entière dans d'autres où les soins indispensables de propreté s'accompagnent de minuties sans nombre.

Je sais qu'en pareil cas la maîtresse de maison prend souvent à sa charge ou confie à ses filles la partie délicate du ménage, mais quelle source d'ennui et de scènes domestiques que ce labeur interminable !

Il prend le temps des occupations profitables à l'intelligence des jeunes filles et à celle de la mère. Il double les tracas et les responsabilités déjà si grandes de celle-ci.

Aussi, quand le chef de la famille rentre chez lui pour trouver au foyer l'ordre et la gaieté, constate-t-il trop souvent que le premier n'y règne qu'aux dépens de la seconde. Des figures allongées, des mines fatiguées frappent d'abord ses yeux, puis ses oreilles reçoivent des récriminations au sujet du fardeau écrasant d'une maîtresse de maison, sur la lenteur, l'inhabileté des serviteurs et le peu d'application de ses propres filles à l'art d'épousseter.

Et si de son côté il risque de timides observations touchant la négligence de ces demoiselles à cultiver d'autres arts dont l'enseignement lui coûta beaucoup d'argent, on a bientôt fait de lui rire au nez.

En vérité, il est bien question de cela. Quand on a fini de vaquer à l'inspection des marmites, au nettoyage des carreaux et à mille autres emplois aussi peu poétiques et

sans cesse renaissants de la vie domestique, auxquels viennent encore se joindre les devoirs sociaux, on voudrait bien savoir s'il reste du temps pour les occupations d'un ordre plus élevé !

Le pauvre père après de pareilles tirades n'a plus qu'à rougir de ses prétentions exorbitantes, à s'apitoyer sur le sort des victimes qui l'entourent et à se désespérer de voir tous les siens malheureux en dépit de ses efforts pour assurer leur contentement et leur tranquillité.

Assurément, le lot d'une mère de famille par le temps qui court est singulièrement pénible. L'assistance, le dévouement des fidèles serviteurs qui ne manquent jamais à nos mères lui font totalement défaut. Force lui est donc de conformer sa vie à cette triste particularité de notre époque, de la dégager des superfluités qui en font pour tous les membres de la famille un tissu de misères et une bataille éternelle.

Il y aurait ainsi beaucoup à retrancher sur la toilette, le luxe de l'ameublement, la manière de recevoir.

Qu'on ait donc le courage d'habiller simplement ses enfants et d'offrir à ses amis une hospitalité compatible avec ses moyens de fortune. Quel déshonneur y a-t-il à offrir une simple tasse de café à vos invités quand vos ressources ne vous permettent pas de leur servir toute la variété des fines liqueurs ?

Ce dont il faut rougir c'est de ruiner son mari ou de ne pas payer ses dettes.

Une femme sensée et une bonne mère sait borner ses désirs.

Dans le logement il faudrait veiller tout d'abord au confortable et à la propreté absolue, et laisser ensuite aux gens très fortunés la profusion des ornements coûteux. Je rangerais volontiers parmi ceux-ci ces mille riens faits de velours, de porcelaine peinte, de soie brodée et de fines dentelles qui obstruent les salons d'aujourd'hui. Ces brimborions dont le nombre est légion volent aux jeunes personnes un temps qu'elles pourraient employer plus utilement, et détournent de la *caisse familiale* une infinité de petites pièces blanches si nécessaires et si précieuses *en somme*.

Je vous surprendrais peut-être en vous disant que de tous ceux qui possèdent un salon — et, dites-moi, qui est-ce qui s'en prive ? — la moitié n'en devrait pas avoir.

Des familles aux revenus les plus modiques ne songeraient jamais à se loger dans une maison qui n'a pas de salon.

Plutôt que de s'en passer, on s'entas-

sera, on s'écrasera dans les autres pièces ; on mangera dans une chambre noire et on couchera trois ou quatre dans une étroite mansarde.

La plus belle pièce, la plus grande, la plus éclairée est alors décorée du nom pompeux de salon, garnie de quelques meubles prétentieux, et réservée pour les rares visiteurs qui l'habitent quelques instants.

Pourquoi ne fait-on pas du salon, comme en France, un lieu de réunion pour la famille, meublé avec plus de coquetterie, avec plus de luxe que le reste de la maison, mais dont on ne fait pas faute de jouir.

Une large table au centre, recouverte d'un tapis et sur laquelle est une lampe à abat-jour, le piano dans un coin, une jolie bibliothèque, le chevalet de la fille aînée ; près de la fenêtre la table à ouvrage de la mère, un petit secrétaire avec tout ce qu'il faut pour écrire ; à côté de la table un grand fauteuil pour le papa, une couple de bonnes *berceuses*, des photographies chères dispersées sur les meubles, quelques plantes vertes, voilà tout ce qu'il faut pour donner à ce *buen retiro* un cachet d'intimité charmante. J'oserais dire que sans ce sanctuaire il n'a pas de véritable vie de famille.

Il faut pour qu'on l'aime, pour qu'on y revienne, que chacun y ait sa place et "ses aises".

Qu'on sacrifie les lourdes tentures à la fantaisie des fumeurs.

Un salon ainsi aménagé vaut mille fois la grande pièce froide, sans cachet, *sans histoire*, qu'on rencontre si souvent. Les visiteurs s'y sentent, comme on dit, "chez eux". L'endroit où se réunit, où vit la famille, garde, pour ainsi dire, l'empreinte des scènes intimes, des heures douces dont il a été le témoin. C'est au point que les vieux meubles qui restent comme des reliques des "anciens" sont pour nous comme des êtres chers, ayant conservé, afin de nous le transmettre, le souvenir de la vie commode, heureuse et simple de nos ancêtres.

Ces contemporains de la génération éteinte, dans leur sobre et solide élégance, nous prêchent eux aussi l'antique "simplicité".

MME R. DANDURAND.

Le génie est comme le vent : on ne sait d'où il vient, di où il va, on ne sait ce qu'il porte, ni ce qu'il détruit, et, qui plus est, il ne le soit pas lui-même.—CARMEN SYLVA.

Correspondance

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec un vif plaisir, dans le numéro de septembre de notre *Revue*, l'invitation adressée à tous les membres de l'Alliance Nationale de vous envoyer, pour publication, quelques correspondances contenant leur manière de juger certaines questions d'intérêt général pour tous les membres de notre société. J'applaudis de tout cœur à cette innovation, laquelle ne peut manquer de produire les plus heureux fruits.

Or, parmi toutes les questions qui intéressent les membres de l'Alliance Nationale, je ne crois pas qu'il y en ait qui mérite davantage leur considération que celle des bénéfices de maladie. Profitant de votre bienveillant accueil, je me permets donc, monsieur le Directeur, de vous faire part de ces quelques remarques sur ce sujet si important. Je suis prêt d'avance à avouer hautement que j'étais dans l'erreur si, dans un prochain numéro, on contredit mon opinion avec des raisons assez fortes pour me convaincre ; car ce que je désire, avant tout, c'est de voir notre belle association adopter les meilleurs systèmes possible, tant pour son développement que pour le plus grand bien de ses membres.

Peut-être vous surprendrai-je, tout d'abord, monsieur le Directeur, en vous avançant que je trouve trop élevé le chiffre de l'indemnité de maladie, tel qu'établi par l'article 253 des Statuts. N'y a-t-il pas là un danger réel, me suis-je demandé plusieurs fois ? Or, après avoir tout pesé avec soin, j'en suis venu à la conclusion que cette somme de \$5.00, payée dès les premières semaines de maladie, peut devenir une cause de tentation très forte pour un certain nombre de nos membres, pour ceux-là surtout dont les gages ne s'élèvent pas à ce montant dans certaines saisons, et qui seraient fort aises de pouvoir s'accorder quelques semaines de repos, tout en voyant grossir leur revenu régulier.

Ne serait-il pas préférable de diminuer ce chiffre et d'étendre plutôt le temps pendant lequel le malade a droit à ses bénéfices ? Outre la raison donnée plus haut en faveur de ce changement, il y en a une autre qui a encore une plus grande valeur, puisqu'elle est d'une application générale. Voici : le but essentiel de nos caisses des malades est de secourir nos membres dans le malheur ; or, ce but ne serait-il pas plus sûrement

atteint si une réforme dans ce sens était effectuée ? N'est-il pas vrai, monsieur le Directeur, que les plus pauvres même n'ont pas trop à souffrir d'un chômage de quelques jours, et que les maladies qui se prolongent sont presque toujours accompagnées d'un nombreux cortège de privations et de misères de toutes sortes ? Alors, pourquoi ne pas donner un peu moins à nos malades qui sont assez heureux pour voir la maladie s'éloigner d'eux presque aussitôt qu'elle les a frappés, afin d'avoir quelques bouchées de pain de plus à offrir à ceux de nos membres qui, souffrant d'une maladie longue et cruelle, voient quelquefois les êtres qui leur sont chers et dont ils sont le seul soutien, privés même du nécessaire ?

Je le répète, monsieur le Directeur, cette réforme s'impose, et, dans mon humble opinion, loin de nuire aux succès de l'Alliance Nationale, cela aurait pour effet d'accréditer davantage notre société, si avantageusement connue déjà, auprès de tous ceux qui s'intéressent au bien-être de nos nationaux.

Tout en vous remerciant de votre gracieuse hospitalité,

J'ai l'honneur de me souscrire,

Monsieur le Directeur,

Votre dévoué confrère,

G...

La Langue Française dans le Monde des Savants

A la dernière réunion de la Société britannique pour l'avancement des sciences, à Douvre, assistaient un grand nombre de savants venus de notre ancienne mère-patrie. Le président de la société anglaise, sir Michael Foster, Lord Lister et M. Hyndham, M. P., ont reçu les visiteurs avec la plus grande courtoisie et ils ont prononcé des discours en langue française qui ont été fortement applaudis. Fait à noter, tous les orateurs ont exprimé l'espoir que la France et l'Angleterre devraient oublier leurs querelles pour marcher, la main dans la main, à la tête des nations civilisées et progressistes.

Quel beau rêve, n'est-ce pas, mais est-il réalisable ? Quoi qu'il arrive, nous ne pouvons manquer de signaler un fait qui nous démontre, une fois de plus, que les Anglais d'Angleterre apprennent le français et sont très heureux de le parler en public, lorsque l'occasion s'en présente. C'est une leçon pour les francophobes du Canada.

Des Morts et de l'Immortalité

Voici une belle page de F. Coppée, consacrée aux souvenirs de ceux qui ne sont plus :

Interrogez votre cœur, vous tous qui regrettez un être aimé avec une si fidèle tendresse. Ne découvrez-vous pas au fond de vous-mêmes, le désespérant silence de la nature, un secret espoir de retrouver tôt ou tard le cher disparu ? Ce n'est pas à un nom sur une pierre, à un cadavre qui achève de se décomposer, que nous allons porter des fleurs et des couronnes. C'est à ce qu'il y avait dans le mort, de plus pur, de supérieur, — disons le mot, — c'est à son âme. Si nous étions bien persuadés que celui qu'on a enterré là n'existe plus, absolument plus, que signifieraient nos pèlerinages et pourquoi nous ferions-nous un devoir de lui prouver que nous ne l'oublions pas et que nous l'aimons encore ? Non, non. Quand nous entrons dans un cimetière, le cœur lourd de souvenirs, les mains chargées de présents symboliques, nous confessons, bon gré mal gré, notre espoir en une autre existence ou, du moins, notre désir d'une survie personnelle.

J'irai plus loin. Ce mort, à qui nous apportons notre hommage fleuri, n'apparaît pas à notre pensée tel qu'il était de son vivant. Nous ne pouvons nous empêcher de nous dire qu'il a franchi le seuil d'un monde inconnu, qu'il en sait maintenant plus que nous sur le Mystère, qu'il est désormais d'une essence autre que la nôtre, supérieure à la nôtre. Si nous lui parlons, si nous osons nous adresser directement à lui, c'est avec une émotion, un respect qui nous fait trembler. Misères de l'homme ! Il se révolte orgueilleusement contre l'infini et montre au Ciel un poing chétif. Mais son pied se heurte au tombeau des siens, il trébuche, il tombe à genoux.

Penser aux morts, c'est prier...

Requiem... Requiem aeternam... sempiternam...

Le repos !...

Qu'elle est touchante, — et qu'elle est profonde — cette pensée de l'Eglise chrétienne qui, lorsqu'elle prie pour les morts, supplie Dieu de leur accorder, avant tout et surtout, le repos ! Quelle sagesse ! quel jugement définitif porté sur la vie, où tout — même ce que nous appelons le bonheur, — est une fatigue !...

Aux Jeunes Gens

IL FAUT RESTER FIDÈLE À SES AMITIÉS
D'ADOLESCENT

“ Conservez pieusement, mes amis, vos premières affections. Je me garderais de médire du monde où vous entrerez plus tard. Il est moins mauvais que certaines gens se plaisent à le dire. Si le vice ou la vanité paraissent quelquefois y tenir tant de place, c'est qu'ils font volontiers plus de bruit que la vertu ; et jamais moins qu'aujourd'hui on n'a eu le droit de soutenir qu'il y eût disette de probité, de dévouement et d'héroïsme. Mais de tout temps la vie a été une école de désillusion. Si elle est meilleure qu'on ne le prétend, elle est moins bonne, inévitablement, que chacun ne l'a rêvée. Quelque souci qu'on ait d'y faire son devoir, on y heurte des jalousies perfides et des rancunes venimeuses. C'est alors que, pour les âmes les plus fières, sonneraient des heures de sombre découragement si l'amitié ne venait, rayonnante, leur apporter ses consolations.

“ Et de toutes les amitiés cueillies le long d'une existence humaine il en est tant, voyez-vous, de frêles et de trop tôt fanées, qu'on se plaît toujours à respirer les plus anciennes, celles dont la fleur printanière survit à toutes les saisons et dont le parfum ne s'évapore pas.

“ Aimez-vous, mes amis. Vous n'aurez, hélas ! que de trop fréquentes occasions de connaître, dans l'avenir, les divisions et les haines. Ne vous imaginez pas qu'elles soient toujours aussi profondes et aussi tenaces que l'apparence le ferait croire. A voir la vivacité des conflits, à entendre la sévérité des appréciations, on dirait que toutes les inimitiés sont éternelles. Combien cependant cèdent à la bonté, conquérante, pacifique et silencieuse ! Soyez bons et affectueux. C'est par là que vous ramèneriez le calme dans les esprits troublés et que vous achèveriez d'établir l'union dans la patrie.”

M. POINCARÉ.

Dans les matières historiques, la méthode d'exposition est toujours la plus sûre, et ce n'est pas sans danger pour la science qu'on y introduit les subtilités de l'argumentation logique.

AUG. THIERRY.

Avis du Président Général

Aux membres affiliés aux bureaux de perception

Sauf décision contraire à la dernière assemblée de votre B. P., ou à moins que le Pres. Com. S. ne fixe un autre jour, je convoque les membres de chaque B. P. en assemblée générale, au lieu ordinaire de ses séances, pour dimanche le 10 décembre prochain, à 4 heures de l'après-midi, pour la et alors procéder aux élections annuelles des trois membres du comité de surveillance pour l'année 1900, ainsi qu'il est dit aux articles 386, 388 et 389 des statuts de notre société.

H. LAPORTE,
*Président Général
de l'Alliance Nationale.*

Montréal, 16 novembre 1899.

Réintégration

Lorsqu'un membre suspendu ne peut être présent à l'assemblée de son cercle à laquelle doit être soumis sa demande de réintégration, il lui faut nécessairement produire, pour appuyer cette demande, un certificat d'un médecin établissant son état de santé ; ce certificat doit porter la même date que la demande de réintégration ; les membres qui sont suspendus depuis plus de 60 jours ne peuvent, dans aucun cas, être réintégrés sans justifier de leur état de santé. (Article 356.). Toutefois, le Cercle ou le Bureau Exécutif peuvent toujours exiger qu'un membre suspendu subisse un nouvel examen médical, lorsqu'il y a lieu de croire ou même de soupçonner que ce membre ne jouit pas d'une santé parfaite.

Une Montre Antique

Les sabliers, les clepsydres, les cadrans solaires, les appareils de toutes sortes dont on se servait dans l'antiquité pour mesurer le temps ne sont aucunement portatifs. Les anciens n'avaient-ils donc aucun moyen de savoir l'heure dès qu'ils étaient hors de chez eux ? Une intéressante découverte faite au mont Hiéracle, près de Forbach, en Alsace, vient de résoudre ce problème. Dans des fouilles entreprises à cet endroit, on a en effet trouvé une montre gallo-romaine, "une montre solaire de poche"

"Elle consiste, dit la *Nature*, où nous en trouvons une description très détaillée, en

un disque de bronze de 0 m. 044 de diamètre, pourvu d'un rebord de 5 millimètres de hauteur. Deux trous sont percés dans ce rebord ; l'un, très petit, sert de logement au fil qui permet de suspendre l'instrument de telle sorte que le plan du disque soit vertical ; l'autre, beaucoup plus grand, de forme tronconique et largement évasé à l'intérieur est l'orifice par lequel passent les rayons du soleil.

"Autour du centre du disque tourne une petite barre de bronze.

"Sur la partie inférieure du cadran sont tracées des lignes de deux sortes. Les premières, au nombre de sept sont des rayons du disque : elles correspondent aux mois ; la plus éloignée de l'orifice tronconique indique le mois de janvier, et la plus rapprochée, le mois de juillet. Les lignes intermédiaires désignent : la deuxième, février et décembre ; la troisième, mars et novembre ; la quatrième, avril et octobre ; la cinquième, mai et septembre ; la sixième, juin et août.

"D'autres lignes sont tracées transversalement aux rayons qu'elles divisent en six parties inégales : elles marquent les heures, heures comptées du lever au coucher du soleil. La première division, à partir du centre, se rapporte à la première et à la deuxième heure ; la seconde division, à la deuxième et à la troisième heure, ainsi de suite.

"Pour se servir de cette montre, l'observateur doit d'abord placer la petite barre de bronze en coïncidence avec la ligne correspondante au mois dans lequel il se trouve. Puis, tenant la montre suspendue par un fil, il l'amène dans le plan vertical passant par le soleil. Les rayons solaires, traversant alors l'orifice tronconique, viennent former sur la tranche de la barre de bronze une petite tache lumineuse, dont la position, par rapport aux lignes transversales, donne l'heure avec une approximation suffisante."

Tel est ce curieux appareil, la première montre de poche romaine qui soit parvenue jusqu'à nous.

Aucun plan pour secourir la pauvreté ne mérite attention, s'il ne tend à mettre les pauvres en état de se passer de secours.

RICARDO.

* * *
L'histoire n'étant qu'une conférence de faits successifs, on ne sait bien ce qui est fait lorsqu'on sait ce qui a successivement été.

MONTEIL.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTRÉAL, NOVEMBRE 1899

Ça et là

Avez-vous présenté un nouveau membre ?

Novembre ! Le deuxième mois du concours.

Allez-vous gagner la médaille de votre cercle ?

Le résultat de ce concours devrait être sans précédent.

En ce monde, il ne suffit pas de désirer pour obtenir. Il faut agir.

Le onzième mois de l'année a été, dans le passé, l'un des meilleurs pour le recrutement.

Secrétaires-financiers n'oubliez pas que la rétribution semi-annuelle deviendra due le mois prochain.

Officiers, mettez-vous à l'œuvre ardemment. L'exemple des chefs est un stimulant pour les soldats.

Si vous ne commencez pas votre travail sérieux durant ce mois, vous pouvez dire adieu aux récompenses.

Cercles, réveillez-vous ! N'avez-vous pas besoin d'un drapeau, d'un étendard ou d'un fanion pour vos sorties en public ?

Persistez à payer vos contributions malgré la pauvreté de la saison. Quand on a la volonté on trouve le moyen. Il faut tout tenter avant d'abandonner sa société.

Certains sociétaires sont comme des feux de paille. Au début d'un concours ils promettent mer et monde ; le concours est à peine commencé qu'on ne les entend plus.

Les officiers de cercle doivent songer à faire auditer leurs livres soigneusement et à préparer le rapport annuel dans le délai des huit premiers jours de décembre. Ne retardez pas, soyez punctuels.

Si l'on vous plaît, n'attendez pas "une meilleure saison". La politique de toujours attendre est mauvaise. C'est maintenant qu'il faut agir. Si vous êtes pour dire ou pour faire quelque chose qui en vaille la peine, n'attendez pas. Aidez votre confrère, amenez de nouveaux membres. Contribuez à rendre le monde meilleur.

Un membre influent du Cercle Ste-Genève de Batiscan écrivait dernièrement au Bureau Exécutif d'envoyer un représentant de la société auprès du Cercle, parce qu'il croyait que cette visite serait très utile. M. P. Bonhomme se rendit dans la localité, convoqua une assemblée et à l'issue de la réunion 20 candidats se présentaient pour demander leur admission. C'est un fait inouï, si l'on considère l'effectif du cercle et la population de l'endroit, et il faut vraiment que notre société ait un attrait puissant et des recruteurs très habiles pour obtenir des résultats aussi consolants. Le sociétaire qui a fait la demande peut se flatter d'avoir deviné juste et nous lui en savons gré.

Notre Secrétaire-Général, M. L. J. D. Papineau, et M. E. J. Hébert, M.B.E., sont revenus d'une longue visite à quelques uns des cercles et bureaux de perception de la partie nord-est de la province. M. A. Delorme, ancien président du cercle St-Henri, les a accompagnés en qualité de touriste.

Ces messieurs se sont rendus jusqu'à Chicoutimi où ils ont assisté à une assemblée du cercle de cette ville, et ils ont adressé la parole à nos confrères de là-bas. A Québec, ils ont rencontré les officiers des cercles de la vieille cité et ils ont discuté ensemble les mesures à prendre pour promouvoir les intérêts généraux de l'association.

M. Papineau s'est ensuite rendu à Montmagny où il a assisté à une jolie fête aux huitres organisée par des membres de l'Alliance Nationale. La réunion se composait

de sociétaires et de notables de l'endroit. Au cours de la fête, notre Secrétaire-Général a exposé les avantages que présente la mutualité. Il s'est de là transporté au Cap St-Ignace où il devait être présent à une assemblée du bureau de perception pour aplanir certaines difficultés légères. Enfin, à son retour à Québec, M. Papineau, accompagné de notre deuxième Vice-Président-Général, M. Paquet, de M. J. E. A. Pin, R.P.G., et de M. Marier, Président du cercle Laval, a fait une visite officielle au cercle St-Sauveur et a assisté à une assemblée régulière de ce cercle.

Cet énoncé succinct de l'itinéraire suivi par M. Papineau nous semble suffisant pour que nos lecteurs comprennent que ce voyage ne saurait manquer d'être fructueux. Aussi n'en pouvons-nous espérer que d'excellents résultats.

Circulaire aux Présidents des Sociétés de Secours Mutuel

*Monsieur le Président
de l'Alliance Nationale,*

Depuis quelques mois, il s'est fait un mouvement pour créer des relations plus intimes entre nos différentes sociétés de Secours Mutuel.

A sa troisième réunion, tenue à Montréal le 31 août 1899, le "Comité Fédéraliste" s'est unanimement prononcé en faveur d'un plan de fédération qui, avec le temps, ne manquera pas de se réaliser pour le plus grand bien de la mutualité catholique et française.

Ce plan fera l'objet des délibérations du prochain "Congrès Mutualiste" de Hull.

En attendant, et comme moyen de préparer les voies aux rapprochements de l'avenir, le Comité Fédéraliste a décidé d'inviter les associations mutualistes à s'entendre pour collaborer au mouvement colonisateur dont M. L. O. David s'est fait l'ardent champion et qui a reçu l'adhésion des plus hautes autorités du pays.

Le comité a chargé son président et son secrétaire, soussignés, de se mettre en rapport avec les diverses sociétés pour les prier de s'affilier à l'"Œuvre Patriotique", dont voici l'organisation et le programme :

1^o Chaque société pourra s'affilier, par une simple résolution à cet effet et par le choix d'un directeur qui la représentera dans le "Comité de l'Œuvre Patriotique".

2^o L'affiliation n'entraîne aucune obligation corporative de la part de la société ; mais il est entendu qu'elle doit convoquer au moins deux réunions publiques par année, auxquelles des conférences ou autres manifestations seront faites dans le but de populariser l'œuvre de la colonisation.

3^o Sur l'initiative de la société affiliée, chaque mutualiste et les amis de la colonisation en général seront invités à verser une souscription de douze sous par année, ou d'un sou par mois, au profit de l'œuvre.

4^o Le "Comité de l'Œuvre Patriotique" s'assemblera quand il y aura lieu et, autant que possible, ses réunions devront être tenues alternativement à Québec et à Montréal. Il pourra néanmoins siéger à tout autre endroit de la province, préalablement désigné par la majorité de ses membres.

5^o Les fonds mis à la disposition du "Comité de l'Œuvre Patriotique" seront consacrés au maintien d'écoles élémentaires dans les nouvelles colonies et à y encourager l'industrie domestique au sein des familles.

6^o Les travaux du Comité seront placés sous le haut patronage de l'épiscopat.

Les soussignés prennent la liberté d'attirer votre bienveillante attention sur ce qui précède et espèrent que votre société s'empresera d'adopter une résolution suivant la formule ci-après ou toute autre formule équivalente.

Copie de telle résolution pourra être transmise au Président, à Sherbrooke, ou au Secrétaire, à l'École Normale Laval, à Québec.

J. A. CHYCOINE, *Président.*

C. J. MAGNAN, *Secrétaire.*

Conformément à la demande formulée ci-dessus, le Bureau Exécutif, à sa réunion du 9 octobre dernier, a adopté la résolution suivante :

Que cette société, ayant pris communication du projet émis à Montréal, le 31 août 1899, concernant la coopération des Sociétés de Secours Mutuel à l'œuvre de la colonisation, approuve le dit projet et désire contribuer à sa réalisation.

Que, sans contracter aucun engagement légal, cette société fera son possible pour promouvoir l'"Œuvre Patriotique", et qu'à cette fin elle nomme M. Emile J. Hébert comme directeur pour la représenter dans le "Comité de l'Œuvre Patriotique".

L. J. D. PAPINEAU, *S.-G.*

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, No 125.

M. P. Bonhomme, organisateur général de notre société, est venu faire une visite à notre cercle qu'il avait organisé il y a deux ans. La manière franche avec laquelle il a agi, lors de la fondation du cercle, avait créé une excellente impression et lui a valu un bon accueil de la part des sociétaires et du public en général. Il a convoqué une assemblée publique et fait un important discours sur la mutualité et sur le progrès qu'a fait l'Alliance Nationale depuis quelques années. Il a insisté, avec preuves à l'appui, sur les garanties que notre belle société offre financièrement et moralement. Le public a été pleinement convaincu et, comme résultat immédiat, vingt candidats ont aussitôt demandé à être admis dans notre cercle.

A une assemblée du cercle qui a été tenue subseqüemment, il a été proposé par M. O. Prénovost, secondé par M. E. J. P. Massicotte, qu'un vote de remerciements soit offert à M. Bonhomme pour le bien qu'il a fait au cercle et que les officiers ainsi que les membres l'invitent à revenir au milieu d'eux souvent, car ses visites sont d'un grand secours pour le cercle. . .

DONAT BARIBEAU,

Président.

OCTAVE DUVAL,

Sec.-Arch.

CERCLE DUVERNAY No 123.

Le Cercle Duvernay a remporté, le 22 octobre dernier, à son premier banquet annuel, un succès bien mérité. La grande salle du cercle, 45 rue Vinet, où l'on avait dressé plusieurs tables, ne pouvait contenir tous les convives qui s'étaient fait un devoir d'assister à ce banquet d'un des cercles les plus populaires de Ste-Cunégonde.

Le comité de régie pour le banquet se composait comme suit : MM J. N. Landry, président ; A. Lebus, vice-président ; Jos. Brisebois, secrétaire-archiviste ; Arthur Bayard, secrétaire-trésorier.

Parmi les principaux convives, on a remarqué : M. G. N. Ducharme, maire de Ste-Cunégonde ; le docteur Cyphiot, échevin et médecin en chef de l'Alliance ; M. M. Montbriant, échevin ; Roy, échevin ; N. Emond, échevin ; Jos. Guy, L. P. Itzweire ; C. P. Fabien ; J. A. Naud, Prés. du Cercle Mont-Royal ; H. Fautoux ; P. Bonhomme, organisateur général de l'Alliance Nationale ; M. E. Roy, avocat ; M. J. Ethier ; M. H. de Gallier de Saint-Sauveur, régisseur du club Duvernay ; J. W. Fabien ; Mme Jos. Roy, Mme H. Campeau, Mme J. N. Landry ; Mlles Marie-Louise Itzweire, Brisebois, A. Massicotte, R. Perras etc.

Lorsque les gais convives eurent rendu justice à l'excellent menu, pendant qu'un orchestre faisait entendre de délicieux accords, les santés suivantes ont été proposées : la *Reine*, par M. J. N. Landry ; l'*Alliance Nationale*, proposée par M. J. A. Naud, et répondue par le docteur Cyphiot ; la *Cité de Ste-Cunégonde*, proposée par M. l'échevin Montbriant, et répondue par Son Honneur le maire Ducharme ; le *Cercle Duvernay*, proposée par M. J. W. Fabien, et répondue par le docteur H. Campeau ; les *Sociétés-Sœurs*, proposée par M. Jos. Brisebois, et répondue par M. C. P. Fabien ; *Nos Invités*, proposée par M. J. Gougeon, et répondue par M. P. Bonhomme ; la *presse*, répondue par le représentant de la *Patrie*, et les *Dames*, proposée par M. E. Roy, et répondue par l'échevin Roy.

La santé du *Comité d'Organisation* a été proposée par M. J. A. Naud.

Après le banquet, les convives, emportés dans le tourbillon de la valse, ont dansé jusqu'à une heure fort avancée du matin.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-JOSEPH, No 1.

A l'assemblée régulière tenu le 12 octobre 1899, des résolutions de condoléances ont été passées à l'occasion du décès de M. J. P. Marion, N.P., membre fondateur de l'association et de ce cercle.

O. BOURDON,
Sec.-arch.

Montréal, 19 Oct. 1899.

CERCLE DE BEAUHARNOIS, No 3.

A une assemblée régulière de ce cercle, tenue le 23 octobre courant, il a été unanimement résolu, sur motion de M. Emeri Trudel, secondé par William Faubert : Que c'est avec regret que les membres de ce cercle ont appris la mort de la mère de Jos Fortier, Vice-Président du dit Cercle, et qu'ils tiennent à lui témoigner leurs plus sincères sympathies. Que copie de la présente résolution soit envoyée à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

J. E. LARICHELIERE,

Beauharnois, 26 Oct. 1899.

Sec.-arch.

CERCLE ST-HENRI, No 12.

Le cercle St-Henri, No 12, à son assemblée du 12 octobre courant a adopté les résolutions suivantes :

Que les membres de ce cercle ont appris avec regret la mort de M. F. X. Borduas, père de M. F. X. Borduas et beau-père de M. Louis Lemieux, Vice-président, tous deux membres des plus dévoués du Cercle et qu'ils prient leurs confrères ainsi que les membres de la famille de recevoir leurs plus vives condoléances.

Que copies de la présente résolution soient transmises à la famille ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale.

J. E. PERRAS,

Sec.-arch.

St-Henri, 12 Oct. 1899.

CERCLE JEANNE-D'ARC, No 53.

A la dernière assemblée du Cercle, les résolutions de condoléances suivantes ont été adoptées unanimement :

Proposé par M. J. A. Cyphiot et autres, secondé par le Dr C. A. Daigle et autres, que le Cercle a appris avec regret la mort du père de M. Alex. Bergeron, ex-Secrétaire-financier de ce Cercle, et le prie d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Proposé par M. J. A. Cyphiot, secondé par M. Alcide Chaussé et autres, qu'un vote de condoléances soit offert à M. Ernest Brunel, ex-Président de ce Cercle, à l'occasion de la mort de son fils.

Proposé par M. J. A. Cyphiot, secondé par M. Euclide Pilon, que copies des présentes résolutions soient adressées aux familles des défunts et publiées dans la *Revue de l'Alliance Nationale* et dans *La Feuille d'Erable*.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Sec.-Arch.

26 octobre 1899.

CERCLE DUVERNAY, No 123.

A une assemblée de notre cercle tenue le 20 octobre courant, les résolutions suivantes furent passées :

Proposé par J. H. Fabien, secondé par Jos. Brisebois et Ad. Gougeon, que les membres du Cercle ont appris avec douleur la mort d'un des membres fondateurs du cercle dans la personne de Joseph-Godfroi Courville.

Proposé par J. N. Landry, secondé par A. Bayard et A. Lebuis, que copies des dites résolutions de condoléances soient envoyées à la *Revue* de l'Alliance Nationale et à la famille éplorée.

Proposé par Jos. Sicotte, secondé par Henri Mitchell et L. E. P. Brisebois, que par respect pour la mémoire du défunt le cercle ajourne l'assemblée.

J. H. FABIEN,

Ste-Cunégonde, 23 oct. 1899. *Sec-arch.*

CERCLE BRUCHÉSI, No 135.

A l'assemblée régulière des membres du Cercle, tenue le 9 courant, la résolution suivante a été adoptée unanimement :

Proposé par L. P. St-Louis, secondé par Z. Comtois, que les membres du Cercle Bruchési, No 135, ont appris avec un profond regret la perte que vient de faire leur Président, M. Nap. Royal, dans la personne de son épouse, décédée en septembre dernier ; et les membres du dit Cercle offrent à leur Président le témoignage de la sympathie sincère qui les unit à lui en ce moment d'épreuve ; ils le prient de croire qu'ils prennent une large part à sa douleur et à son deuil.

Résolu de plus que copie de la présente résolution lui soit transmise ainsi qu'au Bulletin de l'Alliance Nationale pour publication.

ULRIC N. DEMERS,

Montréal, 12 oct. 1899. *Sec-arch.*

Accusés de Réception

Montréal, 19 sept. 1899.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque au montant de \$1,000.00 en paiement du certificat de dotation dont feu Joseph-Edouard Dépatie, mon fils, membre de votre société, était titulaire.

Votre tout dévoué,

(Signé) A. DÉPATIE.

Montréal, 27 septembre 1899.

M. Alfred St-Cyr,
Trésorier-Général de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque au montant de cinq cents dollars (\$500.00) en paiement des bénéficiaires du certificat de dotation dont feu Joseph Gervais, mon époux, était titulaire dans votre société.

Permettez-moi de vous offrir l'expression de ma plus sincère gratitude pour la manière prompte et juste dont vous avez effectué le règlement de ma réclamation.

(Signé) ELISABETH LÉVESQUE.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE NOTRE-DAME-DES-NEIGES, No 142. — Instituté à Notre-Dame-des-Neiges, comté d'Hoche-laga, le 5 novembre 1909, par M. P. Bonhomme, R.P.G.

Officiers : MM. Joseph Lecompte, P. ; Cam. Légaré, V.-P. ; Emile Demers, S.-A. ; A. O. Desrosiers, S.-F. ; Jos. Goyer, T. ; J. A. Charette, Md. E. ; J. A. Gougeon, jr, C. O. ; Ed. Godin, I.

M. J. R. Claude a été suggéré comme Sb.P.G.

CERCLE LAFONTAINE, No 143. — Instituté le 5 novembre 1899, à Montréal, par M. J. N. E. Gélinas, Assistant S.-G.

Officiers : MM. H. Dubord, P. ; J. H. Marchand, V.-P. et S.-A. ; Solfrid Dubord, S.-F. et T. ; D. Roberge, Md. E. ; Jules Matte, C. O. ; B. Boudraux, I.

M. C. L. Poirier a été suggéré comme Sb.P.G.

COM. S. DE B. P.

LABELLE, No 31. — MM. P. E. Forget, P. ; J. B. Nivard et Jos. Larocque.

LONGUE-POINTE, No 33. — MM. Henri Robert, P. ; P. Z. Guy et O. Lacombe.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé comme son Substitut auprès du Cercle Chicoutimi, No 140, M. J. L. A. Godbout.

MÉDECIN EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix de M. L. J. H. Labrosse comme Md. E. auprès du Cercle Masson, No. 130.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers, les Trésoriers et les Percepteurs ci-après mentionnés :

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	ç N	Approuvé par Cercles.
Plamondon E. P.	S. F.	St-Raymond.	96	30 sept. '99
Bourret Geo. D.	"	Delorimier ..	112	18 oct. "
Routhier rév'd.	"	"	"	"
J. B.	T.	Masson	130	22 " "
Dubord Solfrid.	S. F. & T.	Lafontaine ..	143	8 nov. "

BUREAUX DE PERCEPTION

			Approuvé par B.E.	
Germain L. E. ...	Per.	Ste-Adèle....	32	30 sept. 99
Fétu L. G.	"	L'Arche-Pointe.	33	10 oct. "
Bigonnesse J. A. ...	"	Labelle	31	4 nov. "
Authier J. A.	"	L'Annoncia- tion.....	34	10 " "

ETAT FINANCIER

Au 30 Septembre 1899.

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 août 1899.....	\$158,542.19
Produit des Contributions de septembre 1899.....	5,329.46

\$163,871.65

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	266.47
Par bénéficiaires de feu Alex. Mayer.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Ferd. Patenaude.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu P. O. Lasalle.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu C. A. Geoffrion.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Jos. Gervais.....	500.00
Par bénéficiaires de feu W. Le- cavalier.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. O. W. Boyer.....	1,000.00
<i>Par balance au 30 Sept. 1899.</i>	<i>157,105.18</i>

\$163,871.65

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$157,105.18
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés....	341.77
Caisse des Malades Centrale....	272.55
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	1,300.91

\$159,020.41

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique	\$10,800.00
Corporation Episcopale.	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité	500.00
Prêts hypothécaires.....	117,700.00
Les Banques Jacques-Cartier et Hochelega.	23,279.56
En main.....	322.66

\$159,502.22

Cercles, etc.—Surplus de mises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	481.81
--	--------

\$159,020.41

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, *ter Octobre 1899.*

Certifié correct,

O. BOURDON,
RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., J. L. Crevier, 104 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., Ernest Lemire, 367 Richmond; V.P., C. U. Ouellette, 196 Queneau; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; T., A. B. Genand, 347 Richmond; Md.E., G. E. Larin, 233 St-Antoine; C.O., Oct. Taillefer, 2285 Notre-Dame; I. G. Surprenant, 83 Guy. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G., H. Alex. Montbriand, 345 Delisle; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 188 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G., Alex. Doutre, 213 Aqedud, Montréal; Prés., J. B. Primeau; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Osc. Leduc, Jr; Md.E., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., B. Décaray; Prés., D. Rousse; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., J. N. Marcell, 448a Dorchester; S.A., E. Z. Masticotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Fulford, 92 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb.P.G., S. Beauchamp, 374r Papineau; Prés., J. O. Ricard, 969 Ontario; S.A., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Am. Chauré; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. P. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., M. Havard, 233 Ste-Elizabeth; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., Ald. Guilbault; Prés., J. B. Meloche; S.A., Z. St-Pierre; S.F., T. St-Pierre; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pugin, 491 du Grand Frons; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellais, 12 Châteauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb.P.G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., L. E. Simoneau, 355 St-Jacques; S.F., Réal Bélanger, 481 des Seigneurs; Md.E., Dr H. Hervieux, 2252 Notre-Dame. Réunions, 3ème et 4ème mardi du mois, au No 2151 No-re-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Sév. Léotourneau, 1900 St-Jacques; Prés., Ov. Lippé, 204 St-Frédéric; S.A., J. E. Ferras, 25 Av du Parc; S.F., P. G. Poirier, 208 St-Ferdinand; Md.E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, haut du Collège St Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., J. M. E. Raby, 255 Ste-Elizabeth, Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. L. Arcile; Md.E., F. H. Dalmeault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marie.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sb.P.G., Théo. Vernier; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Priour. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Aug. Deschênes; S.A., Eug. Gadoury; S.F., Jos. Gadoury; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; S.A., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valler; Md.E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; Prés., J. A. Marier, 286 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Deschênes. Réunions, 2me et dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G., Th. Durbin; Prés., H. Lalonde; S.A. Emery Laberge; S.F. et Md.E., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier vendredi, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Filon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypthot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudis du mois, offi e du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bédanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudis du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., Aug. Beausoleil; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descoates; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., F. Lambert, 90 Désery; Prés. et Md.E., J. H. Garceau, 164 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Dignard, 31 Hudson. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, cure; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., J. A. Beauliviers; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., Tel. Paquette; S.A., D. A. Daigault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., A. B. Baron; Prés., Ernest Craig; S.A., D. P.

Bélair; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; S.A., H. Fortin; S.F., L. E. Charroin; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier diman he du mois, bureau de M. L. E. Charroin.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Ducharme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Larières, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Lefflus, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., L. M. P. Béard, 80 St-Gabriel; Prés., Jos. Lambert, 665 Ste-Hubert; S.A., Emile Dumont, 10 Chambord; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 358 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 668 Berri.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier vendredi du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHEM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérock; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. et Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélisle; Prés., D. Frigault; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Verberg; Prés., Ad. Anclair; S.A., Willie Lassalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. H. Hamelin, 228 Av. Létourneau, Maisonneuve; Prés., Ch. Mathieu, 263 Amherst; S.A., J. A. Chaussé, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 408 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb.P.G., J. B. Dumouchel; Prés., A. N. Beaudin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., 'abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Chollet. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-OUTHBERT, Co Berthier

Prés. Hon. l'abbé A. Brien, cure; Sb.P.G., ad. Lessard; Prés., O. Bourgeault; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desrocy. Réunions, 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Labourasidière; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Nod. Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 97 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Outmes, 71 Duberd; Md.E., Isid. Laviolette, 107 Champlain. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Migonnette).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor. Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, salle Charron, enseigneur rues Pont et Charles.

No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption

Sb P.G., et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, Md.D.; S.A., E. Cardinal; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S.A. Louglin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb P.G., C. A. Breton; Prés. Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb P.G. et S.F., A. Beaupré; Prés., J. D. Martineau; S.A., H. A. Gendron; Md.E., P. Lunier. Réunions, 4e mardi, 537 rue Notre-Dame, 8½ hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.

Sb P.G., Zéph. Pisard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F. et Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb P.G., G. L. O. H. Lorrain, 1186 St-Laurent; Prés., Em. Benoit, 130 Boulevard; S.A. et Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis; S.F., Ch. Clément, 182½ St-Timothé, Montréal. Réunions, 3e vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; Prés., T. Charpentier, 157 Papineau; S.A., Alf. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai neuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 8 hrs p. m.

No 97—CERCLE BEAUPORT, Co Québec.

Sb P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marceau; S.A., Léon Terrien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb P.G., Oct. Deloge, 120 St Martin; Prés., Ed. Mallette, 48 Lamontagne; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Art. Gagnon, 6 St-Laurent; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb P.G., Vitalien Villeneuve, 76 av. Dumont; Prés., Léon Désautels, 1449 St-Laurent, Mile End; S.A., Jos. Valade, 44 Craig; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 1er et 3me mercredis, à 8 hrs p. m., 589 Ave Papineau.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Ad. Basin, 2001 Ste-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Louis Des Rosiers, 2332 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis, No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb P.G., O. Robert, 168° Notre-Dame; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 74 St-Antoine; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb P.G., Jos. Brisebois, 568 St-Antoine, St-Henri; Prés. et Md.E., Dr H. Campeau, 212 Deslauré; S.A., W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 46 rue Vinet.

No 128—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal.

Sb P.G., J. A. Riopel, 1838 St-Hubert; Prés., Ls. Boire, 2052 Lanelle; S.A., C. B. Lacasse, rue Beauharnois; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, rue Beauharnois. Réunions, 2ème et 4ème lundis, chez C. B. Lacasse, rue Beauharnois.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb P.G., Aug. Comte, 1051 Saint-Denis; Prés., J. L. Chailifoux, N. Y. Life Bldg; S.A., J. H. Lefebvre, 80½ St-Hubert; S.F., J. D. Léger, 627 Dorchester; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 1er et 3e mercredi, au Monument National.

Noël et Jour de l'An

CADEAUX AUX CONFRERES



Nous avons le plaisir d'informer les membres de l'Alliance Nationale que nous avons l'intention de leur offrir, à l'occasion des fêtes prochaines de Noël et du Jour de l'An, un utile et chic cadeau.

C'est véritablement un cadeau que nous faisons à ceux de nos confrères qui voudront se payer le luxe d'une boîte ou plus de bons cigares, qu'ils seront heureux de fumer eux-mêmes et fiers d'offrir à leurs visiteurs.

A tous les membres de l'Alliance Nationale qui en feront la demande par lettre affranchie accompagnée de la remise nécessaire et mentionnant le nom et le numéro du cercle auquel ils appartiennent, . . .

Nos Expédiérons, Franco ;

Une boîte de G. & A. pour . . .	\$4.00
“ “ ROSY VIEW . . .	4.00
“ “ GOLDFIELDS . . .	2.00
“ “ MANILA ROSE . . .	2.00
“ “ SWEET-HEARTS . . .	2.00

On ne tiendra compte que des demandes ayant les conditions énoncées plus haut.

Les ordres devront être rendus avant le 15 décembre, afin d'assurer la livraison à temps.

SAUCIER FRERES,

Fabricants de Cigares.

Pont de Maskinongé, P.Q.

*Cartes de Visite, Monogrammes,
Armoiries, etc., gravés
et imprimés.*

CHARLES TISON

GRAVEUR

— SUR —

Or, Argent, Cuivre et Acier

1630 NOTRE-DAME

MONTREAL.

*Enseignes en Cuivre,
Sceaux pour Notaires et Sociétés.*

(Membre du Cercle St-Louis.)

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurreries et Fromageries.

{ L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.

{ La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné,—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage, et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 } 32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.
TELEPHONE BELL, 2461.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

FONDÉE EN 1862 — BUREAU CHEF : MONTREAL.

Capital payé	\$500,000
Surplus	260,000

DIRECTEURS :

Honorable Alph. Desjardins, président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Dumont Laviolette, G. N. Ducharme,
L. J. O. Beauchemin

Tancrède Bienvenu, gérant-général.
E. G. Saint-Jean, inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal, (Rue Ontario.)
" (Sainte-Cunégonde.)
" (Saint-Henri.)
" (Saint-Jean-Baptiste.)
Beauharnois, P. Q.
Valleyfield, P. Q.

Québec, (Rue Saint-Jean
" (Saint-Sauveur.)
Ste-Anne de la Pêrade,
Hull,
Fraserville,
Victoriaville,
Edmonton, (Alberta) T.N.O

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE—Au Bureau Chef et aux Succursales

CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

PARIS, Comptoir National d'Escompte de Paris	LONDRES, Comptoir National d'Escompte de Paris
NEW YORK, Le Crédit Lyonnais	Le Crédit Lyonnais
Bank of America	Glynn, Mills Currie & Co.
National Park Bank	National Bank of the Commonwealth
Hanover National Bank	National Bank of the Republic
Chase National Bank	Merchants' National Bank
National Bank of the Republic	Bank of Montreal

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Collections faites dans toutes les parties du Canada.